

LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE



Sommaire

Page 2 : Il est temps d'apporter des changements • La Mise à jour des données du marché du travail en ligne

• Des services de garde pour tous!

Page 3 : S'attaquer aux causes profondes des problèmes de recrutement • Le projet de gestion en services de garde prend son envol • Qu'entend-on par normes professionnelles?

Page 4 : Arrivées et départs • Il faut des politiques gouvernementales musclées, selon l'ACPSGE

Page 5 : Présentation de nos administratrices non affiliées • À la recherche d'administratrices pour siéger au Conseil sectoriel

Page 6 : Pour nous joindre

Canada

Ce bulletin est financé par le
Programme des conseils sectoriels
du gouvernement du Canada.

Une importante étude met de l'avant des solutions à la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur des services de garde

Une nouvelle étude importante menée par le Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance fait ressortir qu'environ la moitié seulement des diplômées en éducation de la petite enfance travaille encore dans le domaine deux ans après la fin de leurs études. La recherche *Un travail à valoriser : La main-d'œuvre du secteur de la garde à l'enfance au Canada* propose des solutions pour remédier à la grave pénurie de main-d'œuvre dans le secteur des services éducatifs et de garde à l'enfance.

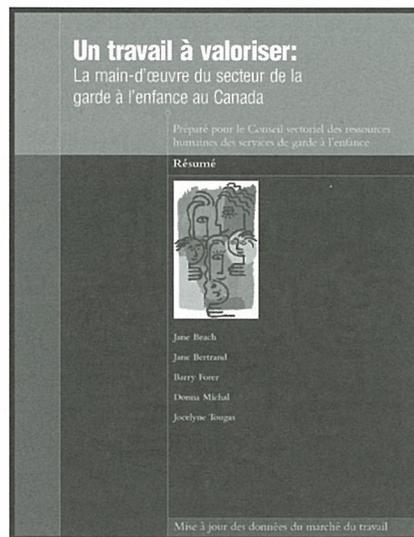
Cette étude est un suivi du rapport *Le secteur de la garde à l'enfance – de la reconnaissance à la rémunération de sa main-d'œuvre* publié en 1998. Elle est la seule mise à jour des données du marché du travail du secteur des services de garde réalisée depuis les six dernières années.

dans le secteur des services de garde, les gouvernements doivent adopter des politiques intégrées et financer adéquatement le secteur. De plus, le Conseil sectoriel doit travailler de concert avec les gouvernements et ses partenaires du milieu des services de garde et du mouvement syndical pour mettre de l'avant des politiques progressistes en matière de services éducatifs et de garde à l'enfance (sége).

L'étude formule huit recommandations sur lesquelles pourra s'appuyer le Conseil sectoriel dans l'élaboration d'un plan d'action concret visant à ce que des candidates compétentes et qualifiées fassent leur entrée dans le domaine et décident d'y rester. Les recommandations portent notamment sur l'augmentation des salaires et des avantages sociaux des travailleuses en services de garde, l'élaboration d'une stratégie de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre, le renforcement du leadership et la création de partenariats regroupant le milieu de l'éducation et de la recherche, les ministères et d'autres secteurs connexes.

RÉPONDRE À LA DEMANDE

Le rapport *Un travail à valoriser* présente un profil à jour de la main-d'œuvre des services de la garde à l'enfance réglementés. L'étude, financée par le Programme des conseils sectoriels du gouvernement du Canada, donne un aperçu des changements importants survenus en matière de politiques, de réglementation et de financement des sége



« Notre rapport arrive à point nommé » a expliqué Joanne Morris, présidente du Conseil sectoriel. « Au moment où le gouvernement fédéral donne suite à sa promesse d'instaurer un programme national de services de garde à l'enfance, il est d'autant plus urgent de trouver des moyens de s'assurer d'une main-d'œuvre qualifiée, apte à se renouveler et en mesure d'offrir des services de garde de bonne qualité. »

Le rapport *Un travail à valoriser* conclut que pour remédier aux problèmes pressants des ressources humaines

Une importante étude met de l'avant des solutions à la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur des services de garde

Suite de la page 1

depuis 1998. Elle présente également les changements démographiques survenus depuis lors. Tous ces facteurs ont une incidence sur la demande de main-d'œuvre et sur les salaires, les conditions de travail, les exigences de formation et les perspectives d'emploi dans le secteur.

Il est temps d'apporter des changements

Le Conseil sectoriel a élaboré une stratégie du marché du travail pour développer une main-d'œuvre de qualité, composante essentielle d'un système de services de garde à l'enfance de qualité. Vu sa grande expertise et vaste expérience du domaine, le Conseil sectoriel souhaite jouer un rôle actif dans le processus de consultation autour de la mise en place d'un programme national de services de garde. Nous ignorons encore la forme que prendra le programme promis par le gouvernement, mais il n'y a aucun doute qu'il comportera la création de nouvelles places en services de garde. Ainsi, le besoin est d'autant plus grand de trouver des moyens d'attirer au secteur un nombre accru de travailleuses compétentes et formées. Au nombre des mesures importantes pour faire du domaine des services de garde un choix de carrière intéressant, il faudrait notamment hausser les exigences en matière de formation et de scolarité et accroître le financement de manière à améliorer les salaires, les avantages sociaux et les conditions de travail de la main-d'œuvre du secteur.

Éditeur:

Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance
323, rue Chapel, 3^e étage,
Ottawa, Ontario, K1N 7Z2

Rédactrices en chef:

Bozica Costigliola, Samantha Peek

Conception graphique :

JPP Communications

Traductrice : Martine Leroux

Dépôt légal BNC – BNQ 2004

Les opinions et les commentaires exprimés dans cette publication sont ceux du Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance et ne reflètent pas nécessairement la position du gouvernement du Canada.

Le rapport démontre également que les défis afférents à l'environnement de travail, aux compétences et à la reconnaissance qui avaient été soulevés lors de la première étude sectorielle persistent encore aujourd'hui : niveaux de salaire généralement bas, avantages sociaux peu nombreux, conditions de travail difficiles, manque de respect et de reconnaissance, taux de roulement de personnel élevé et obstacles à la formation. Seul le gouvernement du Québec a adopté une approche globale pour remédier à bon nombre de ces problèmes.

FINANCEMENT LIMITÉ, FRAGMENTATION

De plus, le manque de financement et l'absence de coordination au chapitre des politiques et des normes dans beaucoup de provinces et de territoires soulèvent de l'inquiétude en rapport avec la qualité inégale des services de garde au Canada.

Ces préoccupations font en sorte qu'il est difficile d'attirer au secteur et d'y conserver du personnel qualifié, y compris des coordonnatrices et directrices compétentes

L'étude *Un travail à valoriser* souligne aussi que beaucoup de politiques et de programmes de financement lancés récemment ont eu pour effet de multiplier le nombre d'initiatives et de programmes opérant en marge des services de garde réglementés, accentuant par le fait même la fragmentation au sein des séges et de leur main-d'œuvre.

L'étude conclut que l'adoption de politiques publiques solides et sensibles aux besoins du secteur, conjuguée à la mise en œuvre des solutions mises de l'avant, aiderait à ce que la main-d'œuvre du secteur soit rémunérée justement et reconnue pour la valeur de sa contribution aux séges. Une telle main-d'œuvre est essentielle à la qualité des services de garde offerts à nos enfants.

La Mise à jour des données du marché du travail en ligne

Consultez le site www.cscs-cssge.ca pour lire le rapport *Un travail à valoriser...* et les documents complémentaires produits dans le cadre de la *Mise à jour des données du marché du travail* commandée par le Conseil sectoriel et réalisée en 2003 et 2004.

Un travail à valoriser : La main-d'œuvre du secteur de la garde à l'enfance au Canada – Résumé est un résumé exhaustif du rapport complet.

Les *Portraits et études de cas* relatent l'histoire de vingt personnes qui sont affectées à des fonctions et des milieux différents au sein du secteur des séges. Le document examine aussi le rôle de soutien que jouent les villes de Toronto et de Vancouver auprès du secteur des services de garde à l'enfance réglementés.

L'*Analyse documentaire* examine des sources d'information gouvernementales, universitaires et du secteur des services de garde, ainsi que la documentation pertinente provenant des secteurs de la santé, de l'éducation, du milieu communautaire, des syndicats, des organismes d'action militante et des associations professionnelles. Le document dégage d'études et de rapports publiés depuis 1998 les principaux enjeux et thèmes afférents à la main-d'œuvre du secteur des services de garde à l'enfance.

On peut se procurer tous les documents sur CD-ROM ou en format papier (quantité limitée). Adresser sa demande à : info@ccsc-cssge.ca.

Des services de garde pour tous!

Le Conseil sectoriel était bien représenté au congrès *Des services de garde pour tous! Un enjeu pour le 21^e siècle!*, lequel s'est tenu à Winnipeg (Manitoba) en novembre. C'était la première grande manifestation depuis 20 ans à mettre l'accent sur les politiques en matière de services de garde à l'enfance. Organisé par le Conseil canadien de développement social (CCDS), ce fut une occasion unique pour des leaders du secteur des services de garde, des représentantes et représentants gouvernementaux, des universitaires, des militantes et militants et des intervenantes et intervenants en services de garde de se réunir pour discuter de grands enjeux. Ne manquez pas le prochain Bulletin du Conseil sectoriel où seront présentées les problématiques entourant les ressources humaines des services de garde abordées lors du congrès.

S'attaquer aux causes profondes des problèmes de recrutement

Une étude commandée par le Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde fait valoir que les problèmes de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre du secteur des services de garde à l'enfance nécessitent des actions immédiates et simultanées pour accroître le niveau de satisfaction au travail des intervenantes, améliorer leur environnement de travail et leur accorder la reconnaissance qui leur revient.

Réalisée par les chercheurs Gillian Doherty et Barry Forer et financée par Développement social Canada, l'étude *Un regard neuf sur les défis afférents au recrutement et à la rétention de la main-d'œuvre du secteur des services de garde à l'enfance* (titre préliminaire) analyse des données sur le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre recueillies dans le cadre de la recherche *Oui, ça me touche!* (2001). Elle explore les raisons qui font que certaines garderies ont du mal à attirer du personnel qualifié ou que beaucoup d'employées veulent quitter leur poste, voire même le domaine.

L'étude confirme qu'un certain nombre de facteurs bien connus en matière de ressources humaines expliquent les problèmes de recrutement et de rétention du personnel dans le secteur des services de garde :

- Faibles salaires
- Peu d'avantages sociaux
- Manque de possibilités d'avancement
- Sentiment des employées d'être peu respectées pour le travail qu'elles font
- Faible moyenne de formation spécialisée en éducation de la petite enfance
- Garderies où les éducatrices ont relativement peu d'années de services
- Perception des employées comme quoi elles doivent quitter le domaine pour mieux gagner leur vie ou occuper un emploi mieux reconnu

L'épuisement professionnel des directrices et des éducatrices ressort également comme facteur important pour expliquer les problèmes de recrutement et de rétention de main-d'œuvre dans le secteur.

QU'EST-CE QU'ON PEUT Y FAIRE?

Le rapport souligne que pour faire des

services de garde un travail attrayant et viable, il faudra adopter des stratégies intégrées qui permettront de bonifier les salaires et les avantages sociaux du personnel, d'améliorer l'accès à la formation et son abordabilité et de promouvoir le respect et la reconnaissance. Au nombre des autres priorités, il faudra s'attaquer à l'épuisement professionnel du personnel, créer un climat organisationnel positif et fournir des possibilités de formation ainsi que du soutien adéquat aux directrices.

Il est urgent de mettre en œuvre des mesures efficaces pour remédier aux causes profondes de la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur des services de garde au Canada. Et la seule façon d'y parvenir sera d'instaurer un système de services de garde subventionnés par l'État et dotés de ressources suffisantes.

Le projet de gestion en services de garde prend son envol

Cette nouvelle activité du Conseil sectoriel, Soutien à l'administration et à la gestion (SAG) vise à ce que les coordonnatrices/directrices des services de garde et les membres des conseils d'administration puissent acquérir les connaissances et aient accès aux ressources requises pour bien s'acquitter de leurs fonctions. Elle prend appui sur les Normes professionnelles applicables aux intervenantes œuvrant dans les milieux de garde d'enfants élaborées par la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance.

Le renforcement des qualités de leadership au sein du secteur des services de garde à l'enfance est une préoccupation de longue date. Par exemple, le rapport *Le secteur de la garde à l'enfance* : de

la reconnaissance à la rémunération de sa main-d'œuvre, publié en 1998, a fait ressortir le manque de possibilités d'avancement et de perfectionnement professionnel dans le secteur des services de garde. Et la Mise à jour des données du marché du travail *Un travail à valoriser* (2004) souligne, quant à elle, la nécessité d'améliorer les compétences en leadership pédagogique et au chapitre de la gestion des ressources humaines des services de garde.

L'initiative SAG est une étape importante en vue de la mise en place de programmes

de formation et de soutien pour outiller adéquatement les gestionnaires et administratrices de services de garde. Le fait de doter le secteur de dirigeantes compétentes et bien formées contribuera à remédier à ses problèmes de recrutement et de rétention de main-d'œuvre et aura aussi pour effet d'améliorer la qualité des services de garde. La première phase de l'initiative, qui en comprend trois, consiste à analyser en profondeur, au cours des vingt premiers mois, les postes de gestion et de direction au sein du secteur.

Qu'entend-on par normes professionnelles?

Règle générale, des normes professionnelles comprennent trois composantes qui sont décrites dans un énoncé de principe et couvrent : les habiletés et compétences requises pour effectuer un travail donné, les connaissances de base requises pour effectuer ce travail et le code déontologique auquel doivent adhérer les personnes qui effectuent ce travail.

Il faut des politiques gouvernementales musclées, selon l'ACPSGE

L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (ACPSGE) vient de publier un document de politique global afin de soutenir l'instauration d'un système pancanadien de services de garde. Le document, *Stratégie canadienne en matière de services de garde : Cadre d'action proposé*, soutient que l'existence de services de garde à l'enfance accessibles et de bonne qualité n'est possible que dans le cadre d'une politique gouvernementale bien musclée.

Le document souligne qu'en dépit de la victoire sociale que constituent les promesses électorales et l'engagement du gouvernement fédéral à l'égard d'un système pancanadien de services de garde, se limiter à investir de nouveaux fonds ne produira pas les résultats escomptés. L'Entente multilatérale sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (mars 2003) intervenue entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux est la seule politique fédérale en matière de services de garde. Le document fait aussi valoir que sans infrastructure adéquate, mécanismes de reddition de comptes et mesures complémentaires de soutien à la famille, il n'est pas possible pour le Canada de se doter d'un système efficace de services de garde.

La démarche de mobilisation citoyenne lancée par l'ACPSGE, qui a donné naissance à la *Stratégie canadienne en matière de services de garde : Cadre d'action proposé*, a duré un an et été financée par le Programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada. Les conclusions du rapport sont fondées sur des recherches qui identifient les facteurs déterminants de la qualité en services de garde et sur les leçons apprises dans des pays dotés de systèmes intégrés de services éducatifs et de garde à l'enfance depuis des décennies. Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web de l'ACPSGE : www.childcareadvocacy.ca.

Le Conseil sectoriel a continué à se développer tout au long du printemps et de l'été. Il a accueilli deux nouvelles employées et il a dû faire ses adieux à une collaboratrice.

Après plus de deux ans au Conseil sectoriel à titre de coordonnatrice, **Judy Woodard** a décidé de passer à autre chose. Judy a été la première employée de notre organisation et elle a contribué directement au succès de la transition entre Table ronde et Conseil sectoriel. Judy était très appréciée au sein de notre équipe. Sa rigueur et son engagement nous manqueront.

Kathryn Ohashi a été engagée par le Conseil sectoriel en juin 2004 à titre de coordonnatrice des finances et de l'administration. Elle nous arrive, dotée d'une maîtrise en gestion et commerce international et d'une vaste expérience de la gestion de projets et des finances.

Samantha Peek a été engagée par le Conseil sectoriel en avril 2004. Elle est notre toute première coordonnatrice de l'information et des projets. Au cours des quatre dernières années, elle a travaillé comme conseillère en communications à l'Agence canadienne de développement international et à la CIBC, en plus d'avoir été éducatrice en garderie.

De nombreux autres changements sont également survenus au Conseil sectoriel.

En octobre, nous avons dit au revoir à **Maryann Bird**, administratrice représentant l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (ACPSGE). Au cours de son passage d'une durée de trois ans au Conseil sectoriel, Maryann a représenté de façon dynamique et avec conviction les militantes des services de garde de tout le pays.

Christine McLean remplace Maryann comme représentante de l'ACPSGE au Conseil sectoriel et au comité de direction. Christine a été présidente du conseil d'administration de l'ACPSGE et représentante de Terre-Neuve et du Labrador au sein de cet organisme. Elle travaille dans le secteur des services de garde de

cette province depuis 1988 comme conseillère et éducatrice en petite enfance, en plus d'occuper le poste de registraire des services de garde. Elle a également été présidente de l'Association des éducatrices et éducateurs en petite enfance de Terre-Neuve et Labrador. Christine est actuellement analyste de politiques en matière de services de garde pour le compte du gouvernement provincial.

Le Conseil sectoriel félicite **Sandra Griffin** pour sa nomination comme directrice de cabinet du ministre fédéral du Développement social, Ken Dryden. À titre de représentante de la FCSGE au Conseil sectoriel et au comité de direction, Sandra a grandement contribué à la croissance et à l'essor du conseil au fil des ans.

Barbara Coyle a remplacé Sandra, tant à la direction de la FCSGE que comme représentante de la FCSGE au Conseil sectoriel et au comité de direction. Barbara travaille à la FCSGE depuis presque neuf ans et plus récemment, elle occupait un poste de haute direction et avait pour responsabilité le développement, le marketing et les communications. Elle possède plus de vingt ans d'expérience dans les secteurs privé et communautaire. Elle a obtenu de l'Université McGill, il y a un peu plus d'un an, une maîtrise en gestion décernée aux dirigeantes et dirigeants dans le secteur bénévole.

FÉLICITATIONS à **Sheila Davidson**, administratrice au Conseil sectoriel. Sheila a accepté le poste de Protectrice des enfants et des jeunes de la Ville de Vancouver après s'être consacrée pendant douze ans à la direction générale de la *Simon Fraser University's Childcare Society*.

Présentation de nos administratrices non affiliées

Le présent numéro du Bulletin présente les administratrices non affiliées siégeant au Conseil sectoriel. Le portrait des administratrices provenant des organisations pancanadiennes de services de garde et des syndicats représentant des travailleuses en services de garde est paru dans le numéro de janvier 2004 du Bulletin.

Gyda Chud est vice-présidente du Conseil sectoriel et directrice du *Centre for Professional and Continuing Studies* du Collège communautaire de Vancouver. Elle possède plus de trente années d'expérience en services de garde, tant sur le plan professionnel qu'à titre de membre de plusieurs organisations provinciales et nationales de services de garde. Gyda a été présidente fondatrice du Comité de direction en matière de ressources humaines du secteur de la garde à l'enfance ainsi que de la Table ronde pour le développement des ressources humaines du secteur des services de garde à l'enfance, l'organisme qui a donné naissance au Conseil sectoriel.

Dixie Lee Mitchell œuvre depuis vingt-huit ans en services de garde à divers titres – depuis celui de directrice de garderie à celui de consultante en services de garde au Nouveau-Brunswick. Ancienne membre du conseil exécutif de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, elle a aussi été présidente régionale de l'association *Early Child Care and Education* du Nouveau-Brunswick. Dixie s'intéresse notamment aux problématiques entourant la création de services de garde intégrés pour les enfants et les familles vivant dans les communautés

autochtones, non autochtones et inuites.

Joanne Morris est présidente du Conseil sectoriel et est enseignante en éducation de la petite enfance au *College of the North Atlantic*. Elle possède plus de trente ans d'expérience en services de garde, y compris à titre d'intervenante, d'analyste des politiques et de formatrice. Elle a été membre du comité directeur du Conseil sectoriel et représentante des formatrices à la Table ronde pour le développement des ressources humaines du secteur des services de garde à l'enfance, en plus d'avoir été présidente de l'Association des éducatrices et éducateurs en petite enfance de Terre-Neuve et Labrador et de la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance.

Noreen Murphy est directrice générale du *Churchill Park Family Care Society* de Calgary (Alberta). Elle possède plus de vingt ans d'expérience comme gestionnaire intermédiaire et cadre en services de garde et a siégé à de nombreux conseils et comités au sein d'organisations de services de garde, y compris l'Association régionale pour la qualité des services de garde (Calgary), l'Association des services de garde en milieu familial d'Alberta et l'Alliance des services à la famille et à l'en-

fance d'Alberta. Elle a joué un rôle clé dans la fondation du Réseau des services de garde d'Alberta et en a été la première facilitatrice. Elle a aussi été représentante des services de garde au domicile de l'enfant à la Table ronde pour le développement des ressources humaines du secteur des services de garde à l'enfance.

Jasbir Randhawa est propriétaire et directrice de *Jasbir's Family Dayhome*, un service de garde en milieu familial détenteur d'un permis et situé à Whitehorse (Yukon). Elle travaille depuis vingt ans en services de garde et a été présidente et agente de liaison de l'Association des services de garde du Yukon, présidente de *Kaushee's Place*, une maison d'hébergement pour femmes, et première vice-présidente de la *World Sikh Organization*. Jasbir vient aussi de terminer un mandat comme représentante du Yukon au conseil d'administration de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance.

Kathy Reid est directrice de la Direction des services de garde à l'enfance du Manitoba et représente les directeurs et directrices provinciaux et territoriaux des services éducatifs et de garde à l'enfance au Conseil sectoriel. Sa formation est en éducation de la petite enfance et elle a travaillé dans le domaine des services de garde avant de devenir fonctionnaire en 1975. Elle œuvre en services de garde depuis plus de trente ans à titre d'étudiante, d'éducatrice en garderie, de préposée à la délivrance des permis, de décisionnaire et de parent.

À la recherche d'administratrices pour siéger au Conseil sectoriel

Voici l'occasion de faire partie d'un organisme dont l'objectif est de faire progresser le dossier des ressources humaines des services de garde à l'enfance. Nous vous invitons à soumettre des candidatures pour combler trois postes d'administratrices non affiliées au Conseil sectoriel. Pour ces trois postes, le mandat est de deux ans.

Les candidates devraient présenter certaines caractéristiques suivantes :

- Connaissance des enjeux en matière de ressources humaines dans le secteur des services de garde à l'enfance;
- Faire preuve de leadership dans le secteur;
- Connaissances de différentes problématiques afférentes à l'intégration, la diversité, les réalités rurales et urbaines, la recherche, la formation et les modèles de prestation de services de garde.

Le Conseil sectoriel invite particulièrement les personnes

dotées d'une expérience en services de garde autochtone, en services de garde en milieu familial et en services de garde scolaire à poser leur candidature.

Les administratrices siégeant au Conseil sectoriel sont tenues :

- d'aider à tenir le secteur informé des avancées et des activités du Conseil sectoriel par l'entremise de leurs propres réseaux;
- de participer occasionnellement et à titre bénévole à des comités de travail;
- d'assister à des réunions du Conseil sectoriel la fin de semaine, environ trois fois l'an.

Les personnes intéressées doivent communiquer avec la coordonnatrice des finances et de l'administration du Conseil sectoriel, Kathryn Ohashi, par courriel : info@ccsc-cssge.ca ou par la poste : Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance, 323, rue Chapel, 3^e étage, Ottawa (Ontario) K1N 7Z2. Veuillez noter que les candidatures et références doivent nous parvenir au plus tard le **14 février 2005**.

Pour nous joindre

Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance

323 rue Chapel, 3^e étage, Ottawa, ON, K1N 7Z2
Téléphone : (613) 239-3100
Numéro sans frais : 1-866-411-6960
Fax : (613) 239-0533
info@ccsc-cssge.ca

Joanne Morris

Enseignante, techniques d'éducation à l'enfance
Collège de North Atlantic
Téléphone : (709) 758-7543
joanne.morris@cna.nl.ca
Présidente du Conseil sectoriel, administratrice non affiliée

Karen Chandler

Enseignante
Georges Brown College
Téléphone : (416) 415-5000, # 2318
614896@primus.ca
Représentante : Fédération canadienne des services de garde à l'enfance

Gyda Chud

Directrice – Éducation des adultes
Vancouver Community College
Téléphone : (604) 443-8416
gchud@vcc.bc.ca
Vice-présidente du Conseil sectoriel, administratrice non affiliée

Barbara Coyle

Directrice générale
Fédération canadienne des services de garde à l'enfance
(613) 729-5289, poste 226
1 800 858-1412
bcoyle@cccfc-fcsge.ca
Représentante : Fédération canadienne des services de garde à l'enfance

Sheila Davidson

Protectrice des enfants et des jeunes
Ville de Vancouver
(604) 871-6556
sheila_davidson@city.vancouver.bc.ca
Représentante : Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance

Mary Goss-Prowse

Registraire, programme d'accréditation, Association of Early Childhood Educators, Terre-Neuve et Labrador
Téléphone : (709) 579-3004
aecn1@nfld.net
Représentante : Fédération canadienne des services de garde à l'enfance

Marta Juorio

Directrice
YWCA Child Development Centre
Téléphone : (396) 664-1005
martajuorio@sasktel.net
Représentante : Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance

Jamie Kass

Coordonnatrice du Fonds pour la garde d'enfants du STTP
Téléphone : (613) 236-7230, poste 7913
jkass@cupw-sttp.org
Représentante : Syndicat canadien de la fonction publique

Raymonde Leblanc

Conseillère syndicale
Confédération des syndicats nationaux
Téléphone : (514) 529-4976
raymonde.leblanc@csn.qc.ca
Secrétaire-trésorière du Conseil sectoriel, représentante : Confédération des syndicats nationaux

Marcia Lopez

Coordonnatrice des services de garde en milieu familial
Toronto Home Child Care
Téléphone : (416) 922-8884
mpezzz@yahoo.ca
Représentante : Syndicat canadien de la fonction publique

Christine McLean

Présidente sortante
Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance
(709) 754-2616
christine_mclean@nl.rogers.com
Représentante : Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance

Dixie Lee Mitchell

Conseillère en programme des services de garde à l'enfance
Téléphone : (506) 472-4513
mmmccc@nb.sympatico.ca
Administratrice non affiliée

Noreen Murphy

Directrice générale
Churchill Park Family Care Society
Téléphone : (403) 266-4656
nemurphy@churchillpark.ca
Administratrice non affiliée

Gay Pagan

Manitoba Government and General Employee's Union
Téléphone : (204) 982-6585
Numéro sans frais : (866) 982-6438

gay.pagan@mgeu.mb.ca
Représentante : Syndicat national des employés et employées généraux du secteur public

Jasbir Randhawa

Vice-présidente
Yukon Child Care Association
Téléphone : (867) 667-4013
jrandhawa@klondiker.com
Administratrice non affiliée

Kathy Reid

Directrice – Programme de garde de jour pour enfants
Ministère de la Famille et de l'Habitation du Manitoba
Téléphone : (204) 945-2668
kreid@gov.mb.ca
Responsable provinciale/territoriale, administratrice non affiliée

Josée Roy

Adjointe à la direction
Confédération des syndicats nationaux
Téléphone : (514) 598-2297
josee.roy@csn.qc.ca
Représentante : Confédération des syndicats nationaux

Trista Thompson

B.C. Government and Service Employees' Union
Téléphone : (250) 365-3662
local309@hotmail.com
Représentante : Syndicat national des employés et employées généraux du secteur public

Membres du personnel

Diana Carter

Directrice générale
Téléphone : (613) 239-3100
Numéro sans frais : (866) 411-6960
diana.carter@ccsc-cssge.ca

Samantha Peek

Coordonnatrice de l'information et des projets
(613) 239-3100
1 866 411-6960
samantha.peek@ccsc-cssge.ca

Kathryn Ohashi

Coordonnatrice des finances et de l'administration
(613) 239-3100
1 866 411-6960